

## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P01 NEAUPHLE PONT RC 78



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
	Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature		
NEAU	PHLE PONT RC 78 21						
CLAYE	ES S/BOIS USM 21						
EPONI	E USBS 21						
HOUD	ANAISE REGION FC 21						
	Nom Équipe		Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique	ı	
	NEAUPHLE PONT RC 78 21			EPONE USBS 21			
	CLAYES S/BOIS USM 21			HOUDANAISE REGION EC 21			

<u>Matches</u>	NEAUPHLE PONT RC 78 21	EPONE USBS 21	CLAYES S/BOIS USM 21	HOUDANAISE REGION FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CLAYES S/BOIS USM 21	EPONE USBS 21	NEAUPHLE PONT RC 78 21	HOUDANAISE REGION FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P02 FONTENAY LE FLEURY



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

MANTES VIVONS FOOT 21

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :					
	Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature	
FONTENAY LE FLEURY FC 21						
MANTE	ES VIVONS FOOT 21					
CARRIERES S/S US 21						
VALLEE 78 FC 21						
	Nom Équipe		Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique	
	FONTENAY LE FLEURY FC	21		CARRIERES S/S US 21		

<u>Matches</u>	FONTENAY LE FLEURY FC 21	CARRIERES S/S US 21	MANTES VIVONS FOOT 21	VALLEE 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

VALLEE 78 FC 21

<u>Matches</u>	MANTES VIVONS FOOT 21	CARRIERES S/S US 21	FONTENAY LE FLEURY FC 21	VALLEE 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P03 RAMBOUILLET FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

		-		
Nom Équipe		NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
RAMBOUILLET FC 21				
ACHERES FC 21				
BONNIERES FRENEUSE FC 21				
MUREAUX OFC 21				
Nom	Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
RAMBOUILLET FC 21		BONNIERES FRENEUSE FC 21	
ACHERES FC 21		MUREAUX OFC 21	

<u>Matches</u>	RAMBOUILLET FC 21	BONNIERES FRENEUSE FC 21	ACHERES FC 21	MUREAUX OFC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ACHERES FC 21	BONNIERES FRENEUSE FC 21	RAMBOUILLET FC 21	MUREAUX OFC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P04 CHESNAY 78 FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

**BUCHELOISE A.S. 21** 

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 25'

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :					
	Nom Équipe	Resp	NOM oonsable Equipe	Nº de Licence	Signature	
CHESNAY 78 FC 21						
BUCHELOISE A.S. 21						
VILLENNES ORGEVAL FC 21						
FOURQUEUX AS 21						
	Nom Équipe		Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique	
	CHESNAV 78 FC 21			VILLENNES ORGEVAL EC 21		

<u>Matches</u>	CHESNAY 78 FC 21	VILLENNES ORGEVAL FC 21	BUCHELOISE A.S. 21	FOURQUEUX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

FOURQUEUX AS 21

<u>Matches</u>	BUCHELOISE A.S. 21	VILLENNES ORGEVAL FC 21	CHESNAY 78 FC 21	FOURQUEUX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P05 ANDRESY FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
Nom Équipe		NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature		
ANDRI	ESY FC 21						
LOUVE	ECIENNES AS 21						
FEUC	HEROLLES USA 21						
YVELII	NES US 21						
	Nom Équipe		Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique		
	ANDRESY FC 21			FEUCHEROLLES USA 21			
	LOUVECIENNES AS 21			YVELINES US 21			

<u>Matches</u>	ANDRESY FC 21	FEUCHEROLLES USA 21	LOUVECIENNES AS 21	YVELINES US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	LOUVECIENNES AS 21	FEUCHEROLLES USA 21	ANDRESY FC 21	YVELINES US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P06 ST GERMAIN FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

**CONFLANS RACING 21** 

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 25'

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :					
	Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature	
ST GE	RMAIN FC 21					
CONFL	LANS RACING 21					
MAGN'	Y 78 FC 21					
ROSN	Y CSM 21					
	Nom Équipe		Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique	
	ST GERMAIN FC 21			MAGNY 78 FC 21		

<u>Matches</u>	ST GERMAIN FC 21	MAGNY 78 FC 21	CONFLANS RACING 21	ROSNY CSM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

ROSNY CSM 21

<u>Matches</u>	CONFLANS RACING 21	MAGNY 78 FC 21	ST GERMAIN FC 21	ROSNY CSM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P07 CROISSY US 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
	Nom Équipe	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature		
CROIS	SSY US 21						
VELIZ'	Y ASC 21						
HOUILLES SO 21							
POISS	Y FC 21						
	Nom Équipe		Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique		
	CROISSY US 21			HOUILLES SO 21			
	VELIZY ASC 21			POISSY FC 21			

<u>Matches</u>	CROISSY US 21	HOUILLES SO 21	VELIZY ASC 21	POISSY FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 21	HOUILLES SO 21	CROISSY US 21	POISSY FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P08 VERNEUIL US 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

MANTOIS 78 FC 21

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 25'

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :					
	Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature	
VERN	EUIL US 21					
MANT	OIS 78 FC 21					
MAISC	ONS LAFFITTE FC 21					
BUC FOOT AO 21						
	Nom Équipe		Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique	
	VERNEUIL US 21			MAISONS LAFFITTE FC 21		

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 21	MAISONS LAFFITTE FC 21	MANTOIS 78 FC 21	BUC FOOT AO 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

**BUC FOOT AO 21** 

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 21	MAISONS LAFFITTE FC 21	VERNEUIL US 21	BUC FOOT AO 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P09 CELLOIS CS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 25'

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

	SIGNATU	JRE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLAT	EAU :		
Nom Équipe		NOM Responsable Equipe		N° de Licence		Signature	
C 21							
1							
Nom Équipe	E	Score Epreuve technique		Nom Équipe		ore technique	
CELLOIS CS 21			VERSAILL	ES 78 FC 21			
HOUILLES AC 21			VIROFLAY	USM 21			
	Nom Équipe	Respo	NOM Responsable Equipe  CC 21  Nom Équipe  Score Epreuve technique  CS 21	NOM Responsable Equipe  CC 21  Nom Équipe  Score Epreuve technique  CS 21  VERSAILLI	NOM Responsable Equipe  No de Licence  CC 21  Nom Équipe  Score Epreuve technique  CS 21  VERSAILLES 78 FC 21	Responsable Equipe  Respon	

<u>Matches</u>	CELLOIS CS 21	VERSAILLES 78 FC 21	HOUILLES AC 21	VIROFLAY USM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 21	VERSAILLES 78 FC 21	CELLOIS CS 21	VIROFLAY USM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P10 MESNIL ST DENIS AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe		r	N° de Licence	Signatu	re
MESNIL ST DENIS AS 21						
BAILLY NOISY SFC 21						
BOUAFLE FLINS ES 21						
MARLY LE ROI US 21						
Nom Équipe		Score Epreuve technique		Nom Équipe	Score Epreuve technic	ue
MESNIL ST DENIS AS 21		вс		FLINS ES 21		
BAILLY NOISY SFC 21	1		MARLY LE	E ROI US 21		

<u>Matches</u>	MESNIL ST DENIS AS 21	BOUAFLE FLINS ES 21	BAILLY NOISY SFC 21	MARLY LE ROI US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BAILLY NOISY SFC 21	BOUAFLE FLINS ES 21	MESNIL ST DENIS AS 21	MARLY LE ROI US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P11 ISSOU AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Nom Équipe	Respo	NOM nsable Equipe	N° de Licence	Signature
ISSOU AS 21				
MONTESSON US 21				
CHANTELOUP US 21				
LIMAY ALJ 21				
Nom Équipe	E	Score preuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
ISSOU AS 21	ISSOU AS 21		CHANTELOUP US 21	
MONTESSON US 21	ESSON US 21		LIMAY ALJ 21	

<u>Matches</u>	ISSOU AS 21	CHANTELOUP US 21	MONTESSON US 21	LIMAY ALJ 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTESSON US 21	CHANTELOUP US 21	ISSOU AS 21	LIMAY ALJ 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P12 MAURECOURT FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
Nom Équipe		NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature		
MAUR	ECOURT FC 21						
BOUG	IVAL FOOT 21						
TRIEL AC 21							
FONTENAY ST PÈRE AS 21							
	Nom Équipe		Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique		
	MAURECOURT FC 21			TRIEL AC 21			
	BOUGIVAL FOOT 21			FONTENAY ST PÈRE AS 21			

<u>Matches</u>	MAURECOURT FC 21	TRIEL AC 21	BOUGIVAL FOOT 21	FONTENAY ST PÈRE AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BOUGIVAL FOOT 21	TRIEL AC 21	MAURECOURT FC 21	FONTENAY ST PÈRE AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P13 SARTROUVILLE ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

•	•	•	•		
SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :					
Nom Équipe		NOM sponsable Equipe	N° de Licence	Signature	
SARTROUVILLE ES 21					
ECQUEVILLY ESC 21					
CHATOU AS 21					
PECQ US 21					
Nom É	quipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique	
SARTROUVILLE ES	21		CHATOU AS 21		
ECQUEVILLY ESC 2	ECQUEVILLY ESC 21		PECQ US 21		

<u>Matches</u>	SARTROUVILLE ES 21	CHATOU AS 21	ECQUEVILLY ESC 21	PECQ US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ECQUEVILLY ESC 21	CHATOU AS 21	SARTROUVILLE ES 21	PECQ US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P14 CARRIERES GRE AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

	Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature	
CARRI	ERES GRE AS 21					
AUBER	RGENVILLE FC 21					
MONTI	GNY LE BX AS 21					
MAURE	EPAS AS 21					
	Nom Équipe		Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique	

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
CARRIERES GRE AS 21		MONTIGNY LE BX AS 21	
AUBERGENVILLE FC 21		MAUREPAS AS 21	

<u>Matches</u>	CARRIERES GRE AS 21	MONTIGNY LE BX AS 21	AUBERGENVILLE FC 21	MAUREPAS AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	AUBERGENVILLE FC 21	MONTIGNY LE BX AS 21	CARRIERES GRE AS 21	MAUREPAS AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P15 TRAPPES ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

### **SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU:**

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRAPPES ES 21			
ELANCOURT OSC 21			
CONFLANS FC 21			
MANTES USC 21			
	_		

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
TRAPPES ES 21		CONFLANS FC 21	
ELANCOURT OSC 21		MANTES USC 21	

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 21	CONFLANS FC 21	ELANCOURT OSC 21	MANTES USC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 21	CONFLANS FC 21	TRAPPES ES 21	MANTES USC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P16 VOISINS FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
Nom Équipe Respo		NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature	
VOISINS FC 21						
CHAMBOURCY ASM 21						
BEYNES FC 21						
VERSAILLES JUSSIEU AS 21						
Nom Équipe		Score preuve technique		Nom Équipe	Score Epreuve technique	
VOISINS FC 21			BEYNES FC 21			
CHAMBOURCY ASM 21			VERSAILI	ES JUSSIEU AS 21		

<u>Matches</u>	VOISINS FC 21	BEYNES FC 21	CHAMBOURCY ASM 21	VERSAILLES JUSSIEU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHAMBOURCY ASM 21	BEYNES FC 21	VOISINS FC 21	VERSAILLES JUSSIEU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



# Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P17 PLAISIROIS FO 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'** 

### A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
Nom Équipe Respo		NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature		
PLAISIROIS FO 21						
GUYANCOURT ES 21						
ETANG ST NOM ES 21						
VILLEPREUX FC 21						
Nom Équipe		Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique		
PLAISIROIS FO 21			ETANG ST NOM ES 21			
GUYANCOURT ES 21			VILLEPREUX FC 21			

<u>Matches</u>	PLAISIROIS FO 21	ETANG ST NOM ES 21	GUYANCOURT ES 21	VILLEPREUX FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	GUYANCOURT ES 21	ETANG ST NOM ES 21	PLAISIROIS FO 21	VILLEPREUX FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				